

*Département de la SOMME
Arrondissement de MONTDIDIER
Canton de MOREUIL
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de représenté(s) : 1
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 3

Date de convocation : 16/03/2018
Date d'affichage : 28/03/2018

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 20 mars 2018

Le vingt mars deux mille dix-huit à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

Etaient présents : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves
M. GAUDRILLER Patrick - M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

Etait représentée : Mme CHAVERON Colette (Pouvoir à M. WALLET Jacky)

Etaient excusé(s)/absent(s) : M. BOILEAU Florent, Mme CADET Vinciane,
M. PERRIN Sébastien

M. CARON Yves est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Remboursement à hauteur de 50% de frais avancés par la société de chasse
« Les Ulysses » pour l'achat de haies**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2018, il a été discuté d'une opération de plantation de haies. Aussi, le Président de la société de chasse « Les Ulysses » de Domart-sur-la-Luce se proposait d'acheter les kits de haies et la commune prenait en charge à hauteur de 50 %.

Le Maire présente au Conseil Municipal la facture de 8 kits de haies d'un montant de 120,00 € TTC réglée par la société de chasse « Les Ulysses ».

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à rembourser à hauteur de 50 % les dépenses avancées par la société de chasse « Les Ulysses ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le remboursement.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Frédéric BINET